

# Comité du Challenge du Lac du Der

Compte-rendu de réunion du dimanche 06 octobre 2013

Au Club-house du Club Nautique de Giffaumont

Présents :

AUBERT Gérard	Commission sportive CN Giffaumont
BAUSMAYER Bernard	Délégué fédéral OSIRIS HABITABLE
BOUGY Roger	Commission sportive YC Der
EVRARD Jean-Pierre	Délégué de la CRA
JOST Daniel	Commission sportive CN Champenois
MONNOIS Philippe	Commission sportive CNA Der, remplaçant BRIARD Gérard
SALDUCCI Jean	Vice-président du CNA Der représentant le président
TERRASSON Jacques	Président CDV 52
TISSERAND Jean-Paul	Président du CN Giffaumont

Excusés

NILES Guy Délégué FREG

Assistait également à la réunion,

BARDOT Lionel du CN Giffaumont

**Le quorum étant respecté la réunion commence à 10h00 :**

**En préambule**, Jean-Paul TISSERAND, en tant que président du CNG ayant eu la charge du challenge 2013, remercie vivement Olivier MARCOUX pour l'élaboration du classement du challenge tout au long de la saison.

Roger BOUGY nous fait part d'Olivier de sa volonté à continuer pour la saison 2014.

Roger BOUGY demande que les communications émises concernant le Comité du Challenge et les régates du Challenge, soient également adressées à Daniel LAURENT et Olivier MARCOUX. Rappel de l'adresse mail de Daniel LAURENT « d.laurent.ycder@laposte.net »

**QUESTION – 1 : Modifications du règlement du Challenge**

Selon le règlement actuel un bateau qui abandonne conformément aux règles de course est pénalisé par rapport à un bateau qui est disqualifié après avoir continué à courir alors qu'il aurait dû abandonner.

Bernard BAUSMAYER et Jean-Pierre EVRARD, vont étudier la question et proposer un texte afin de remédier à cette lacune.

Selon le règlement actuel, les bateaux qui marquent « la moitié des point du dernier classé sans application du coefficient de la régates » sont avantagés dans les régates de coefficient 1.

Il est décidé d'ajouter 0.5 à tous les coefficients.

Le nombre de régates retirables pour le classement du Challenge, semble ne pas avantager les régatiers assidus. Il est décidé d'attendre les effets de la modification des coefficients et d'en reparler ultérieurement.

Contrairement aux préconisations du Guide Osiris Habitable, il est décidé d'abandonner l'utilisation du CVL. Les classements seront donc établis avec le système temps sur distance sans CVL, ou en cas d'impossibilité ou problème technique avec le système temps sur temps sans CVL.

Nombre de participants pour valider une épreuve : actuellement 12, le règlement fédéral et Osiris habitable, devrait changer, le règlement du Challenge suivra les modifications imposées.

#### **QUESTION – 2 : Calendrier habitable du Lac du Der**

Le calendrier pré-établi en concertation avec tous les Club, est adopté sans modification majeure, il est juste demandé au CNGiffaumont de prévoir « La Coupe d'Europe, Chitry-Cup » en grade 4 et non en 5A.

#### **QUESTION – 3 : Communication de Jacques TERRASSON**

Avec la nouvelle version de FREG, il ne semblera plus possible de faire des groupes de classement, chaque groupe aurait son propre classement, sans possibilité d'éditer un classement général. Conséquence les classements « Croiseurs léger et Croiseurs » devront être abandonnés. Le classement devra être établi toutes classes confondues.

Il est demandé aux Clubs d'inscrire au plus vite leurs régates de grades autres que 5.

Pour les régates de grade 5 les clubs disposent de plus de temps.4

Toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité.

La réunion est terminée à 11h55 .